

Réf: Dossier N° : 50965

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE GENIE CIVIL » en abrégé «SAGECI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ROUTE ABATTA, CITE DON
MELO VILLA 182, 01 BP 345 CIDEX 1 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE AFRICAINE DE GENIE CIVIL » en abrégé
«SAGECI ».

Objet: études, exécutions, suivi et contrôle de travaux de génie civil: bâtiment..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ROUTE ABATTA, CITE DON MELO
VILLA 182, 01 BP 345 CIDEX 1 ABJ 01

GERANT: Monsieur LAFFITE PATRICK HERVE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15825 du 20/06/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14919 du 20/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

